

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSOLUTION AE-21 : UN APPEL À LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR UN FILET SOCIAL REPENSÉ ET DURABLE

Montréal, le 9 novembre 2020 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) et ses groupes locaux et régionaux lancent une campagne d’envergure, prenant la forme d’un appel à la société civile dans son ensemble afin d’adopter la Résolution AE-21 :

« Que le gouvernement fédéral utilise les mesures temporaires comme point de départ pour mettre en place une réforme permanente de l’assurance-emploi assurant un accès juste, universel et adapté aux nouvelles réalités du monde du travail. »

« Le programme d’assurance-emploi doit être revu en profondeur et modernisé, de façon à mieux refléter les réalités diverses de l’emploi, et en mesure, le cas échéant, d’affronter de nouvelles crises », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Ensemble, démontrons la force de la solidarité et du consensus citoyen autour d’un véritable régime d’assurance-emploi du 21^e siècle ».

Les organismes de tous les horizons, les acteurs communautaires et syndicaux, le monde entrepreneurial, les municipalités et autres autorités locales et régionales, les partis et organisations politiques et les autres composantes de la société civile sont invitées à [appuyer cette résolution](#) et à envoyer une copie signée au Conseil national des chômeurs et chômeuses. Un [argumentaire](#) détaillé est également disponible.

« Le premier ministre du Canada a réitéré à plusieurs reprises sa volonté de doter le pays d’un programme d’assurance-emploi du 21^e siècle, couvrant les travailleurs et travailleuses autonomes. Il ne faut pas attendre! », a continué Pierre Céré. « Il est impensable que ces mesures demeurent à caractère temporaire, et qu’au mois de septembre 2021, on revienne à la case départ, à ce que c’était avant. Il faut réfléchir au caractère permanent de ces réformes, élargir la couverture et se doter d’un régime plus juste! », a conclu le porte-parole.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d’informations sur les programmes de soutien du revenu, mise à jour régulièrement : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com